



Sommet des Laurentides : la MRC des Laurentides s'engage dans la démarche en actions concrètes

Mont-Blanc, le lundi 26 octobre 2026 – La MRC des Laurentides est fière d'affirmer son adhésion à la démarche du Sommet des Laurentides et aux engagements de l'Accord des Laurentides associé. Portée par et pour les municipalités, la démarche du Sommet des Laurentides mise sur la collaboration, le partage des pratiques et la mise en commun des outils et des ressources pour faire progresser la transition socioécologique à l'échelle de la région. L'Accord des Laurentides en constitue le cadre commun, volontaire et évolutif, autour d'une vision partagée de la transition socioécologique.

La MRC des Laurentides travaille déjà à la réalisation de plusieurs projets qui s'inscrivent dans les ambitions du Sommet et donnent une portée concrète à cette volonté collective d'accélérer la transition socio-écologique. Ces initiatives, en cours de développement ou poursuivies avec ses partenaires, illustrent comment la vision du Sommet peut prendre forme sur le territoire pour allier vitalité socioéconomique, protection de l'environnement et qualité de vie, dans un contexte de changements climatiques et de pressions croissantes sur les milieux naturels.

Schéma forestier : concilier les usages et protéger une richesse collective

La MRC des Laurentides travaille à l'élaboration d'un schéma forestier novateur pour mieux concilier les activités forestières, la protection des paysages, la biodiversité et les autres usages du territoire. À la fois richesse naturelle, moteur économique et composante essentielle de l'identité régionale, la forêt appelle une vision à long terme de sa gouvernance. Ce projet vise une gestion durable de cette ressource collective, adaptée à la réalité d'une région touristique et de villégiature.

Aire protégée d'utilisation durable : conjuguer conservation et retombées locales

La MRC des Laurentides travaille à la création d'une aire protégée d'utilisation durable (APUD) régionale, avec l'ambition de développer un modèle novateur de conservation qui assure non seulement la protection de la biodiversité, mais également les moyens nécessaires à sa gestion et à son suivi à long terme. Cette approche propose de mettre à contribution le potentiel acéricole du territoire afin de générer des revenus permettant de soutenir les efforts de conservation. La MRC souhaite également profiter de cette démarche pour développer un modèle acéricole innovant, reposant sur des pratiques d'exploitation davantage adaptées aux objectifs de protection des milieux naturels. Ce projet témoigne de l'expertise et de la volonté de la MRC d'assumer pleinement son rôle dans la gestion durable de son territoire, en proposant des solutions adaptées aux besoins du milieu et cohérentes avec les orientations gouvernementales en matière de conservation.

Nouvel écocentre régional : donner une seconde vie aux matières

La MRC travaille à la construction d'un nouvel écocentre régional à Mont-Tremblant, un investissement majeur pour moderniser ses infrastructures de gestion des matières résiduelles. Le projet comprendra un bâtiment consacré au réemploi afin de donner une seconde vie aux objets et aux matériaux encore utilisables. Il vise à détourner davantage de matières de l'enfouissement, à encourager l'économie circulaire et à offrir à la population des services adaptés aux besoins actuels et futurs.

Navette Nature et Navette Découverte : faciliter les déplacements sans voiture

La MRC des Laurentides annonce la poursuite de son partenariat avec Navette Nature et de la Navette Découverte sur le territoire de Tremblant. En reliant différents points d'intérêt par un service de transport collectif, cette initiative permet à la population et aux visiteurs de découvrir les attraits naturels et touristiques de la région sans voiture. Elle contribue à améliorer l'accessibilité du territoire, à soutenir l'économie touristique et à encourager une mobilité plus durable.

Des engagements qui prennent forme sur le terrain

Ces quatre initiatives donnent corps aux engagements portés par la démarche du Sommet et par l'Accord des Laurentides : elles font passer l'ambition collective des paroles aux actes. À travers ces projets, la MRC des Laurentides met en œuvre une

vision du développement territorial qui harmonise protection des milieux naturels et vitalité des communautés de manière à s'inscrire dans la mouvance de la transition socioécologique.

En collaboration avec ses municipalités et ses partenaires et en suivant le cadre structurant de son Plan Climat en cours d'élaboration, elle entend poursuivre cette mobilisation pour une région plus résiliente et prospère.

Conséquemment, la MRC des Laurentides vient confirmer, dans sa récente vision de sa planification stratégique, sa vocation de milieu de vie par excellence au Québec et démontre un leadership reconnu dans l'art de vivre en milieux rural, urbain et de villégiature.

Elle mobilise les municipalités et les forces du territoire afin de maintenir un sain équilibre entre la vitalité des communautés, la prospérité et la protection de son environnement naturel exceptionnel, de mettre en valeur durablement ses ressources et ses forces distinctives. Elle renforcera ainsi sa capacité collective d'agir et de faire des enjeux sociaux et climatiques des critères déterminants de ses choix.

- 30 -

Source et renseignements :

MRC des Laurentides

Benjamin Plourde

Directeur Environnement et parcs

819 425-5555 poste 1072

bplourde@mrclaurentides.qc.ca